

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 106

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET

Association pour l'emploi en agriculture des Bouches-du-Rhône

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Agriculture et des Territoires
1.22.75**

PRESENTATION

Lors du budget primitif 2016, le Conseil Départemental a voté une enveloppe de crédits de 105 000 € (programme n° 10163) en faveur de l'emploi en agriculture.

L'ASSOCIATION POUR L'EMPLOI EN AGRICULTURE 13 (APEA13) (ASSO-TAG - 000521) – Maison des Agriculteurs – 22, avenue Henri Pontier – 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 – Président : Monsieur Serge Mistral

Caractérisées par des filières de production très spécialisées qui font largement appel à la main d'œuvre salariée permanente et temporaire, les exploitations des Bouches-du-Rhône n'en restent pas moins confrontées à des difficultés liées à des besoins de main d'œuvre non satisfaits en raison de l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois.

L'Association pour l'Emploi en Agriculture 13, créée en 1992 à l'initiative de la Fédération Départementale des Exploitants Agricoles des Bouches-du-Rhône (FDSEA13), a pour objet les missions suivantes :

- le recrutement de personnel mis à disposition des exploitants,
- l'amélioration du service rendu aux chefs d'exploitations en matière de gestion du personnel, droit social...,
- l'insertion de publics en difficulté à travers des actions de tutorat pour les jeunes sans qualification, les ouvriers agricoles en contrat à durée déterminée, les bénéficiaires du RSA,
- la promotion des métiers de l'agriculture.

Au vu de son bilan d'activité 2015, les principales actions de l'association ont été les suivantes :

- la pérennisation des guichets uniques de Saint-Martin-de-Crau et Châteaurenard mis en place en 2005, ceux de Berre l'Étang et Saint-Rémy-de-Provence créés en 2000 et la tenue de permanences dans la maison de l'emploi de Miramas,
- le développement des mises en relation entre employeur et salarié, notamment en étroite collaboration avec les groupements d'employeurs REAGIR (qui répond aux besoins en main d'œuvre des sociétés agricoles civiles et des exploitants à titre individuel) et GEPA (qui répond aux besoins en main d'œuvre des sociétés agricoles non civiles, et également des Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole, des Coopératives...),
- l'accueil de publics en difficulté (chômeurs longue durée, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...),

- le maintien de sa participation aux forums pour l'emploi en vue de promouvoir les emplois en agriculture,
- la poursuite d'un partenariat de formation pour les candidats en demande de parcours de formation leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires dans les exploitations agricoles.

Pour résumer en quelques chiffres l'activité en 2015, sur 1 427 personnes inscrites (contre 1 367 en 2014) 39 % ont été mises en relation avec 245 exploitants (contre 218 en 2014) qui ont fait appel au service. Le nombre de mises en relation entre inscrits et exploitations est avec 1 918 en 2015, bien supérieur à celui de 2014 avec 1 526 en raison notamment d'une forte progression des besoins de main d'œuvre dans la filière arboricole.

Le programme d'action 2016 repose essentiellement sur l'intensification de la collaboration et du partenariat avec Pôle Emploi, le développement de formations pour fidéliser les candidats au travail saisonnier, la promotion des métiers de l'agriculture, la poursuite du partenariat avec les services de l'Etat pour éviter les embauches de personnes étrangères en situation irrégulière.

En 2016, l'APEA13 sollicite le Département à hauteur de 50 000 €, soit environ 19 % de son budget prévisionnel qui s'élève à 280 227 € et qui s'établit de la façon suivante (sachant que les coûts de fonctionnement des guichets uniques de Saint-Martin-de-Crau, Châteaurenard, Berre et Saint-Rémy-de-Provence y sont intégrés) :

DEPENSES	RECETTES
. Prestation de services 20 452 €	. Production vendue205 000 €
. Achat matières et fournitures équipement..... 4 120 €	. Subventions Conseil Départemental 50 000 €
. Services extérieurs (location, entretien, assurance, documentation, rémunérations intermédiaires et honoraires, déplacements, services bancaires)..... 36 050 €	. Autres subventions..... 22 787 €
. Salaires et traitements 136 835 €	. Transfert de charges 2 440 €
. Impôts et taxes sur Rémunération..... 1 020 €	
. Charges sociales 81 380 €	
. Autres charges370 €	
TOTAL 280 227 €	TOTAL280 227 €

Compte tenu des éléments précédents, je vous propose de maintenir le soutien de notre collectivité en faveur de l'APEA 13, en lui allouant une subvention de fonctionnement général à hauteur de 45 000 € pour 2016, à l'identique de la subvention accordée en 2015. Une convention formalise ce partenariat.

INCIDENCE FINANCIERE

N° programme	N° opération	Libellé	Imputation	N° AP	Engagement CP
10163	A créer	Emploi agricole	65-928-6574	Hors AP	45 000 €

PROPOSITION

Sur proposition de Monsieur le Délégué à l'Agriculture, je vous invite mes chers collègues à vous prononcer sur le projet de répartition d'aide départementale conformément au rapport et vous saurais gré de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL